

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ le VINGT QUATRE JUILLET
le Conseil municipal de la commune de Morzine s'est réuni en session ordinaire,
à dix-huit heures
salle du Conseil municipal de Morzine,
sous la présidence de Monsieur Jean-François BERGER - maire

Date de convocation du Conseil municipal : 18 juillet 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Nombre de conseillers municipaux présents : 15

Quorum : 12

Nombre de pouvoirs : 03

Nombre de votants : 18

- Pour : 18

- Contre : /

- Abstention : /

Présents : 15

Mmes, MM. BAUD PACHON Valérie, MARCHAND Thierry, ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth, MARULLAZ David, FOURNET Bernard, VERNET Josette, BÉARD Patrick, BRAIZE Jean-Michel, BAUD Philippe, COQUILLARD Michel, RAYBAUD MARTIGNONI Florence, GAYDON Jeanine, ROSSET Emmanuelle, PAGE Olivier

Absents et excusés : 08

Mmes, MM. THORENS Valérie, MUET Daniel, MARULAZ Marie-Paule, LEFANT Myriam, GAYDON Jean-François, TROMBERT Fabien, MUGNIER CASTEX Margaux, RASERA Louise

Pouvoirs : 03

Madame THORENS Valérie à Monsieur COQUILLARD Michel

Madame MARULLAZ Marie-Paule à Madame VERNET Josette

Madame LÉFANT Myriam à Madame ROSSET Emmanuelle

- Madame Valérie BAUD PACHON a été désignée secrétaire -

D_2025_07_14

BUDGET 2025 DU BUDGET ANNEXE « LOCATION DE LOCAUX AMENAGES » - DECISION MODIFICATIVE N°1

Vu la délibération en date du 09 avril 2025 adoptant le budget primitif 2025,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un ajustement des crédits inscrits au budget « location de locaux aménagés »,

Il est exposé les changements nécessaires :

DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant en euros	Chapitre	Article	Libellé	Montant en euros
FONCTIONNEMENT				FONCTIONNEMENT			
011	6156	Maintenance	20 000	74	74748	Participations autres communes	169 000
023	023	Virement section investissement	150 000	042	777	Subv inv transférées	1 000
TOTAL			170 000	TOTAL			170 000
INVESTISSEMENT				INVESTISSEMENT			
21	2138-100	Autres constructions	88 000	021	021	Virement section d'exploitation	150 000
21	2138-500	Autres constructions	61 000				
040	13913	Subv inv amort département	1 000				
TOTAL			150 000	TOTAL			150 000

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative N°1 telle qu'elle lui est présentée,

DONNE TOUTES DELEGATIONS UTILES à M. le maire pour son application.

Pour extrait certifié conforme,
fait à Morzine, le 28 juillet 2025.

La secrétaire de séance,
Valérie BAUD PACHON



Le maire de Morzine,
Jean-François BERGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du maire de Morzine, d'un recours auprès du préfet de la Haute-Savoie et d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.